

Avec le soutien de  
la



ZORGONDERZOEK & CONSULTANCY



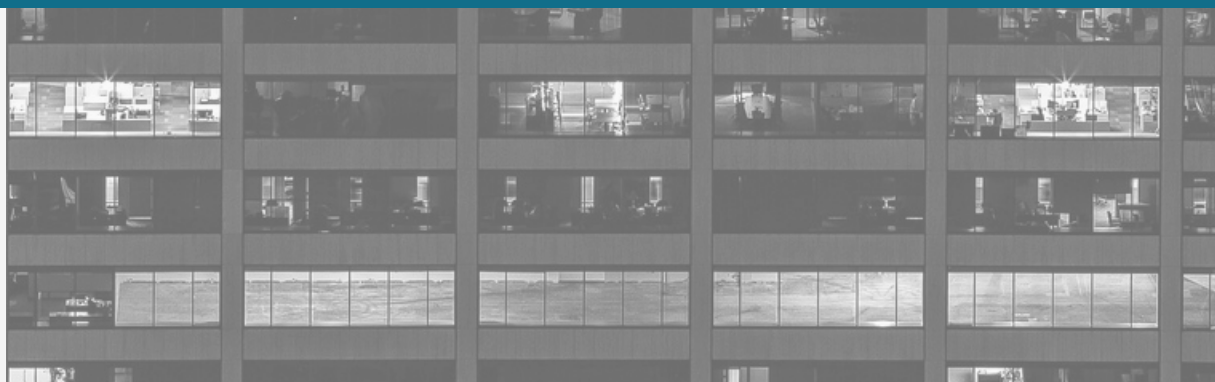
# Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

La Louvière

MARS 2024

## CHERCHEURS

Nicolas De Moor  
Prof. dr. Martin Wagener  
Prof. dr. Koen Hermans



# La Louvière

20/10/23

17 services participants

- Proportion importante de personnes séjournant chez des amis, de la famille ou des tiers
- Proportion importante de jeunes adultes et de femmes
- Toutes les catégories ETHOS Light sont représentées

Personnes  
dénombrées **524**

**440**  
adultes



**84**  
enfants



Homme

67,3%



Femme

32,7%

X/?

0,0%

Les services ont rempli un total de 568 questionnaires. Les chercheurs ont supprimé 111 doubles comptages et questionnaires incomplets.

Parmi les questionnaires conservés pour l'analyse, 387 questionnaires ont été complétés par le travailleur social seul tandis que 53 questionnaires ont été complétés avec la personne sans-abri. 4 services ont participé au dénombrement mais aucun de leurs usagers ne rentraient dans les conditions pour être dénombré le jour du dénombrement.

Aucun questionnaire n'est complété pour les mineurs de moins de 16 ans et les enfants sont donc dénombrés via les adultes de leur ménage (notamment leurs parents). Le nombre d'enfants est indiqué dans le rapport comme suit : **#8**

Dans le rapport, chaque titre indique le nombre de personnes pour lesquelles la question a été complétée. Les chiffres concernant le groupe des réfugiés en raison de la guerre en Ukraine ne font pas partie des résultats mais sont présentés séparément à la page 17.



La Louvière

## Questionnaires complétés (# 568)



# 3



# 286



# 84



# 12



# 1



Abri de jour "L'accueil"

# 19



Relais Santé

# 33



Educmobiles

# 31



# 18



Maison d'accueil "L'abri"

# 17



# 23



# 0



# 0



La Louvière

# 0



# 39



# 2



La Louvière

# 0

## Nombre de personnes dénombrées

Catégories ETHOS Light	Adultes # 440	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 84	%
1- Espace public	11	2,5	90,9	9,1	0	0,0
2- Hébergement d'urgence	24	5,5	79,2	20,8	0	0,0
3- Foyer d'hébergement	49	11,1	53,1	46,9	28	33,3
4- Institution	14	3,2	71,4	28,6	4	4,8
5- Logement non conventionnel	42	9,5	83,3	16,7	3	3,6
6- Chez des parents, amis ou tiers	293	66,6	65,9	34,1	47	55,9
7- Menace d'expulsion	6	1,4	33,3	66,7	2	2,4
Situation 20/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	1	0,2	100,0	0,0	0	0,0

### 71 SANS-ABRISME BAS SEUIL

16,1% des personnes dénombrées sont en situation de sans-abrisme bas seuil. Il s'agit des personnes qui séjournent dans l'espace public, en hébergement d'urgence, dans un garage, dans un squat, dans une voiture/camion ou dans une tente. La majorité de ce groupe est constitué d'hommes (84,5%).

### 40 PROFIL HOUSING FIRST

9,1% des personnes dénombrées sont en instabilité de logement depuis plus de 2 ans et sont aux prises avec des problèmes psychiques psychiatriques et/ou des problèmes d'assuétude.

Elles séjournent principalement chez des amis, de la famille ou des tiers (42,5%) et dans un logement non conventionnel (25,0%). Ce groupe est principalement constitué d'hommes (92,5%).

### 105 JEUNES ADULTES

23,9% du total des personnes dénombrées ont entre 18 et 25 ans.

Elles séjournent principalement chez des amis, de la famille ou des tiers (78,1%). 41,9% des jeunes adultes sont des femmes.

### 53 AVEC DES ENFANTS DIRECTEMENT CONCERNÉS

Au total, 53 personnes (12,0%) ont 84 enfants directement concernés par leur situation de logement. Ces enfants partagent donc la même situation de logement que leur(s) parent(s). 8 de ces personnes ont 3 enfants ou plus concernés. 41 personnes (9,3%) ont 75 enfants indirectement concernés par leur situation de logement. Ces enfants ne partagent donc pas la situation de logement de leur(s) parent(s).

Un enfant peut être dénombré par plusieurs personnes de son ménage, telles que son père et sa mère, ce qui peut entraîner une surestimation du nombre total d'enfants dénombrés. Dès lors, des ajustements techniques sont réalisés pour ne conserver qu'un seul questionnaire par enfant.

## Foyer d'hébergement (ETHOS Light 3)

Foyer d'hébergement	Adultes # 49	%	Enfants # 28	%
Centre d'hébergement de crise	0	0.0	0	0.0
Maison d'accueil	29	59.3	5	17.9
Logement supervisé (sans contrat de location)	2	4.1	0	0.0
Maison de refuge pour victimes de violences	1	2.0	2	7.1
Logement à court terme des autorités locales (logement de transit du CPAS, logement d'urgence)	16	32.6	21	75.0
Logement à court terme hors administration locale (asbl)	0	0.0	0	0.0
Hôtel, auberge de jeunesse	1	2.0	0	0.0
Centre d'accueil hors région (hors La Louvière)	0	0.0	0	0.0
Autre ou inconnu	0	0.0	0	0.0

## En institution (ETHOS Light 4, # 14)

3 personnes séjournèrent dans un "Autre" type d'institution, à savoir une "maison de repos".

Pour 2 personnes, il n'est pas indiqué si elles étaient dénombrées parce qu'elles restaient plus longtemps dans l'institution en raison d'une absence de solution de logement ou si elles devront quitter l'institution dans un délai d'un mois sans solution de logement.



# 2  
prison

14,3%



# 0  
hôpital général

0,0%



# 3  
hôpital ou service  
psychiatrique

21,4%



# 0  
protection/aide  
à la jeunesse

0,0%



# 1  
habitation  
protégée

7,1%



# 4

ILA

28,7%

#4



# 0  
centre d'accueil  
pour migrants

0,0%



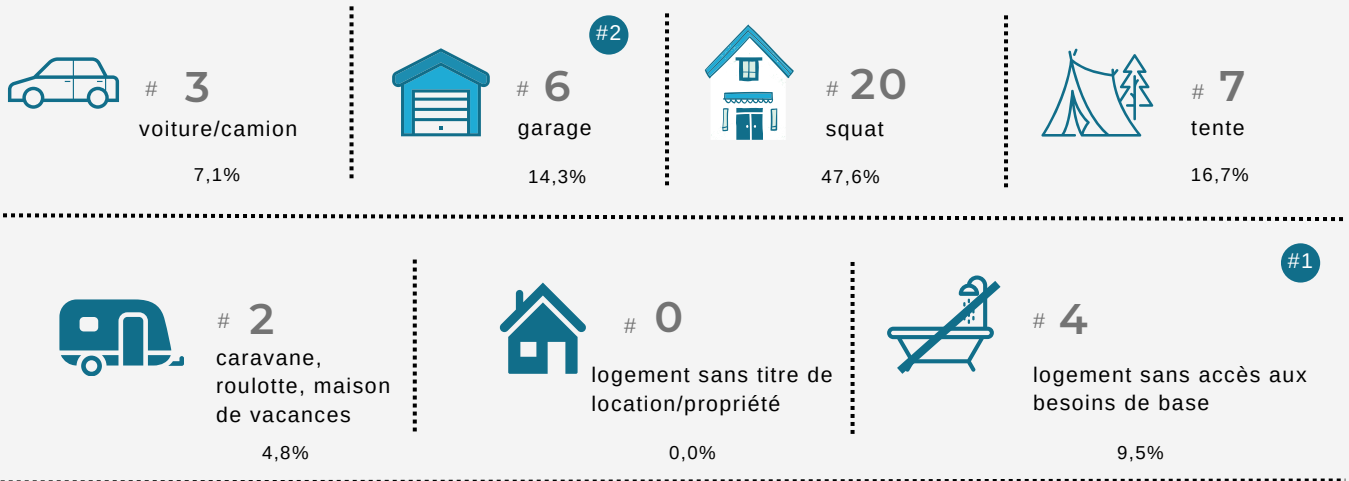
# 1  
centre résidentiel  
pour usagers de  
drogues

7,1%

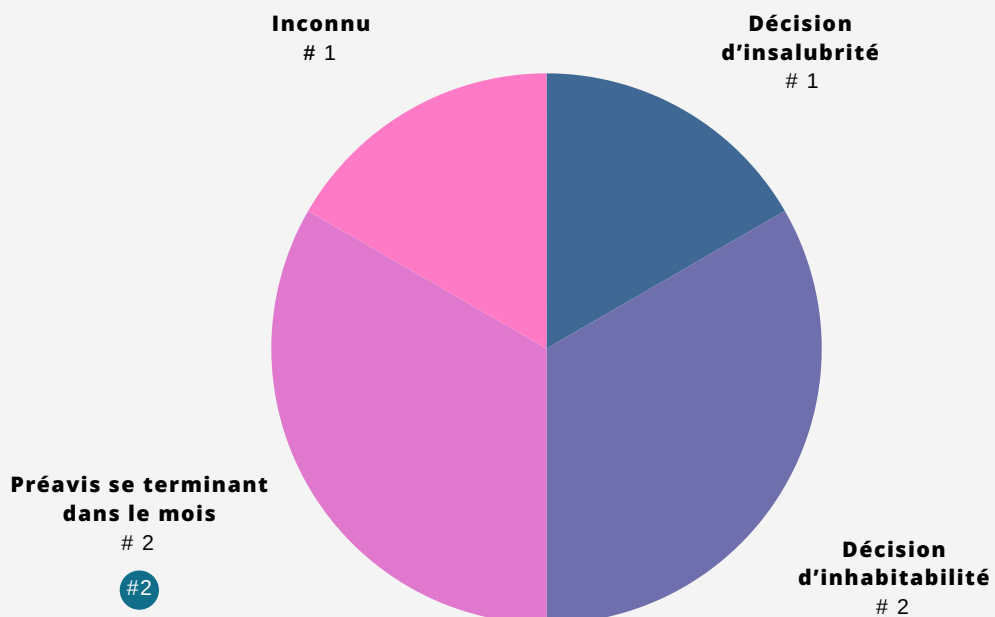
**64,3%**  
# 9 restent plus longtemps en raison d'une absence de solution de logement

**21,4%**  
# 3 quittent l'institution dans un délai d'un mois sans solution de logement

## Logement non conventionnel (ETHOS Light 5, # 42)



## Dans un logement sous menace d'expulsion (# 6)



## Situation de logement deux semaines avant le dénombrement

Outre la situation de logement du 19 au 20 octobre, la situation de logement des deux semaines avant le jour du dénombrement est également identifiée. Il est ainsi indiqué où la personne a séjourné pendant la période du 6 au 19 octobre 2023. Comme la situation de logement peut varier au cours de cette période, plusieurs lieux de séjour peuvent être indiqués pour chaque personne. Les figures ci-dessous montrent le changement de situation de logement.



Situation de logement deux semaines avant le dénombrement

Situation de logement le jour du dénombrement		Situation de logement deux semaines avant le dénombrement						
		Dans l'espace public	En hébergement d'urgence	En foyer d'hébergement	En institution	Dans un logement non conventionnel	Chez des amis, de la famille ou des tiers	Sous menace d'expulsion
1	Dans l'espace public	10	4	0	0	1	3	0
2	En hébergement d'urgence	10	19	1	0	5	5	0
3	En foyer d'hébergement	2	4	42	0	1	2	0
4	En institution	0	1	1	12	2	1	0
5	Dans un logement non conventionnel	6	4	0	0	39	6	0
6	Chez des amis, de la famille ou des tiers	15	9	1	0	4	291	0
7	Sous menace d'expulsion	1	0	0	0	0	1	5
	Inconnu	1	0	0	0	0	0	0
	<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>41</b>	<b>45</b>	<b>12</b>	<b>52</b>	<b>309</b>	<b>5</b>

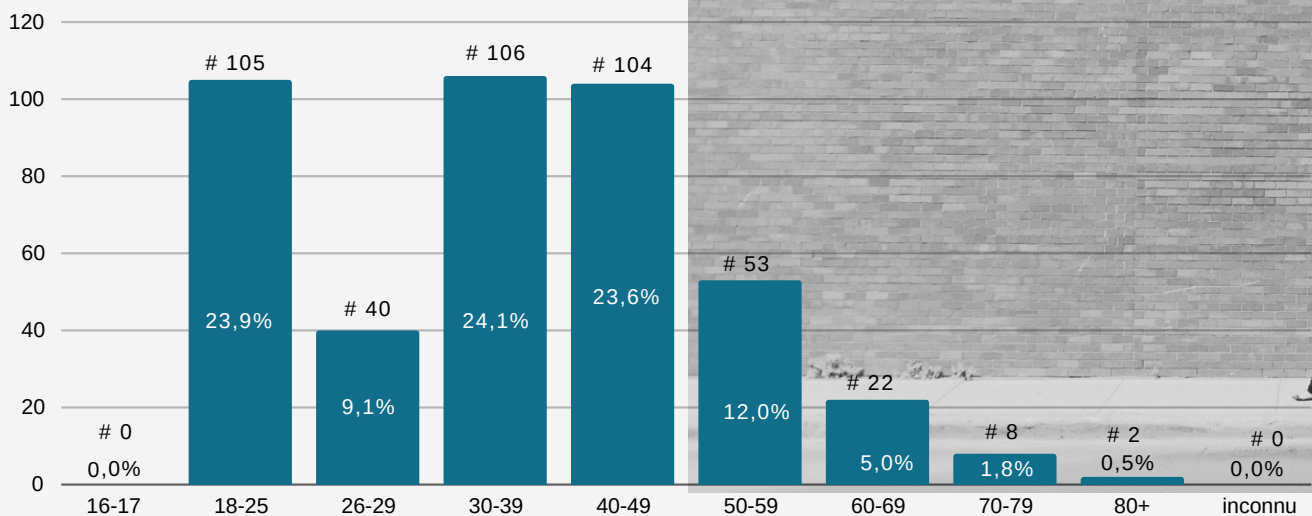
Au cours des deux semaines précédant le jour du dénombrement, 45 personnes ont séjourné au moins une nuit dans l'espace public soit 10.2% du total des adultes dénombrés.

*“Monsieur a une quarantaine d'années et est en rue depuis plusieurs années. Il passe la plupart de ses nuits à l'abri de nuit (quand c'est possible). Il est également hébergé chez de nombreux amis (qui sont consommateurs comme lui). Il lui arrive aussi de dormir en squat (immeuble, sas de banque,...). Il ne cherche aucune solution de logement stable.”*

## Caractéristiques du profil

### Âge

(# 440)



### Nationalité

(# 440)



**68,0%**

nationalité belge  
# 299

### Pays de naissance

(# 400)

**64,8%**

nés en Belgique  
# 285

### Parmi les non-Belges

(# 139)



**24,5%** Citoyen UE  
# 34

**75,5%** Citoyen hors UE  
# 105

### Statut de séjour

(# 141)



**28,3%**  
Titre de séjour permanent  
# 37



**6,1%**  
Titre de séjour temporaire  
# 8



**64,1%**  
Pas de document de séjour valide  
# 84



**1,5%**  
Procédure en cours  
# 2

"Agée de 42 ans, de nationalité française. Elle est arrivée en Belgique il y a plus ou moins 1 an. Elle ne veut plus rien savoir de la France mais n'a aucun droit en Belgique si ce n'est l'aide médicale. Elle tourne en rond au niveau de ses démarches, et tourne aussi dans toutes les villes de Belgique."

"Ce jeune syrien a parcouru plusieurs pays d'Europe avant d'arriver en Belgique. Il est consommateur et s'arrange pour être hébergé chez des connaissances."

## Top 4 autres pays de naissance (# 115)

## Titres de séjour (# 141)



Congo  
# 20



Maroc  
# 19



Algérie  
# 13



Italie  
# 12

	#	%
A - Preuve d'inscription au Registre des Étrangers pour ressortissants de pays tiers - durée limitée	3	2,1%
B - Preuve d'inscription au Registre des Étrangers pour ressortissants de pays tiers – durée illimitée	7	5,0%
C ou K - Carte de séjour pour étranger établi en Belgique ou pour Suisse avec résidence (permanente)	3	2,1%
D ou L - Permis de séjour pour résident de longue durée	1	0,7
E ou EU - Attestation d'enregistrement pour citoyens de l'UE avec droit de séjour de plus de trois mois	4	2,8
E+ - Carte de séjour pour citoyens de l'UE en séjour permanent	11	7,8
F - Carte de séjour pour membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un citoyen belge – procédure de	6	4,3
F+ - Carte de séjour permanent pour membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un citoyen belge	3	2,1
H - Carte bleue européenne pour travailleur hautement qualifié	0	0,0
Attestation d'immatriculation (carte orange)	0	0,0
Annexe 3 - Déclaration d'arrivée pour les ressortissants de pays tiers en séjour de courte durée	0	0,0
Annexe 13 - Ordre de quitter le territoire	5	3,6
Annexe 15 - Attestation de séjour temporaire	2	1,4
Annexe 26 - Document attestant de l'introduction d'une demande d'asile	0	0,0
Annexe 26 quater - Décision de refus de séjour avec ordre de quitter le territoire	3	2,1
Preuve d'enregistrement - Demande de protection internationale	0	0,0
Attestation Article 9bis et 9ter - Demande de régularisation, autorisation de séjour de plus de 3 mois	0	0,0
Inexpulsable	0	0,0
Autre	2	1,4
Inconnu	91	64,6

Les personnes peuvent avoir indiqués plusieurs titres de séjour



## Ménage (# 440)

Le ménage est constitué des personnes avec lesquelles la personne sans-abri partage un lieu de résidence. Il inclut les personnes avec lesquelles la personne vit et ne comprend que les ménages privés (par exemple, pas de maisons d'étudiants).

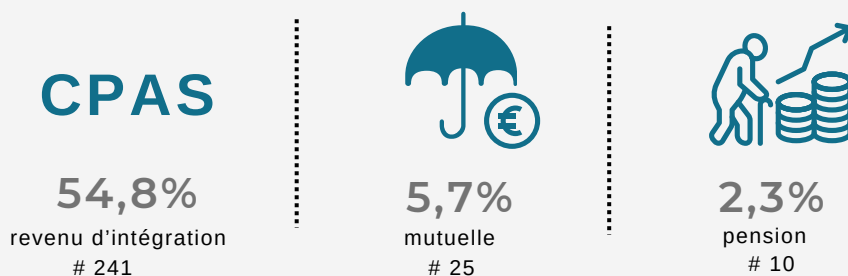
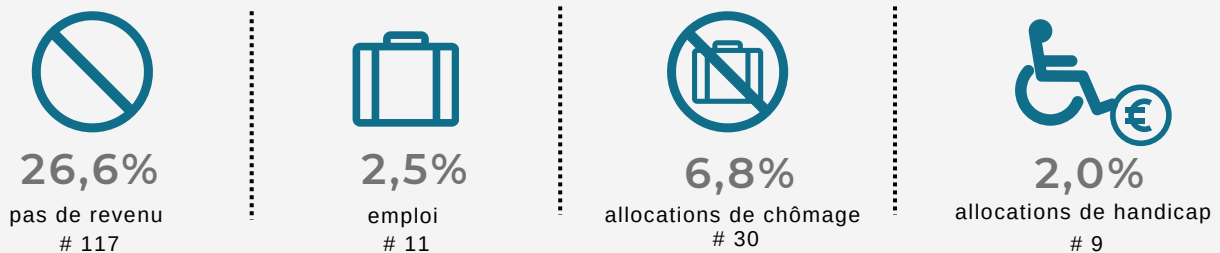
4 personnes (0.9%) forment un ménage avec leur(s) parent(s) et 1 autre personne (0,2%) ont une "Autre" composition de ménage.

Pour 3 personnes (0,7%), cette information est manquante.



## Revenus (# 440)

Une personne peut avoir plusieurs sources de revenus. 13 personnes ont une "Autre" source de revenus (ex. allocations familiales, préavis). Pour 4 personnes, l'information est inconnue.



**Santé** (suspicion de) (# 440)**33,2%**

Aucun problème de santé

# 146

**20,9%**

Assuétudes

# 92

**15,2%**

Problèmes physiques à long terme

# 67

**13,0%**

problèmes psychiques/psychiatriques

# 57

**4,3%**

Handicap physique

# 19

**3,9%**

handicap mental

# 17

Une personne peut avoir plusieurs problèmes de santé. Étant donné que la plupart des questionnaires ont été complétés par un travailleur sans la présence de la personne sans-abri, il s'agit d'estimations de ces problèmes de santé indiqués notamment par le terme « suspicion de ». 6 personnes ont un "Autre" problème de santé.

Pour 99 personnes, l'information est inconnue.

27 personnes (6,1%) souffrent de problèmes psychiques/psychiatriques et d'assuétudes.

6 personnes (1,4%) souffrent d'un handicap mental et d'assuétudes.

*"Le nombre de personne souffrant de problèmes de santé mentale semble relativement faible, tout comme celui des personnes aux prises avec des problèmes d'assuétudes"*

*"Beaucoup de nouvelles personnes se présentent aux services juste avant le lancement du Plan Grand Froid. Pour ces personnes, il est parfois compliqué d'avoir accès à certaines informations plus sensibles étant donné que la relation est nouvelle entre le travailleur et la personne"*

**Passé en institution** (# 440)**10,7%**

passé en établissement psychiatrique

# 47

**3,6%**

passé en institut d'aide à la jeunesse

# 16

**14,5%**

passé en prison

# 64

166 personnes n'ont séjourné dans aucune des institutions susmentionnées.

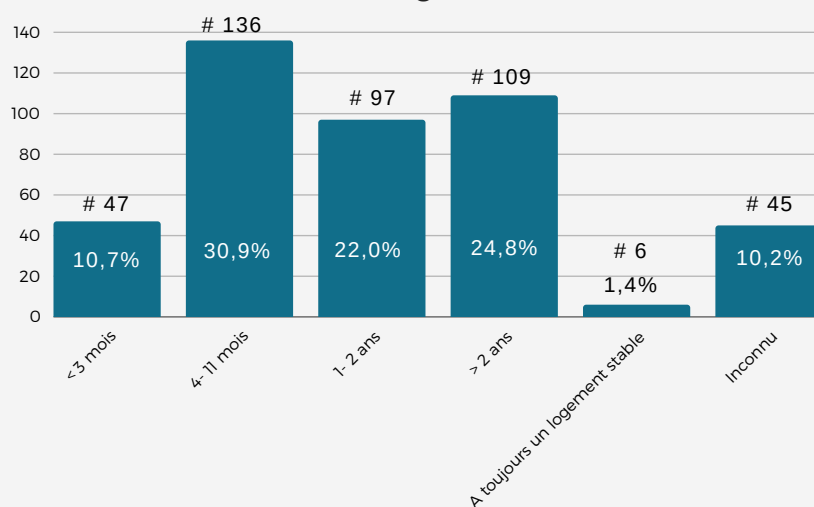
Pour 184 personnes, le séjour passé dans un établissement psychiatrique est inconnu.

Pour 172 personnes, le séjour passé en institut d'aide à la jeunesse est inconnu.

Pour 136 personnes, le séjour passé en prison est inconnu.

## Caractéristiques du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

### Durée de l'instabilité de logement (# 440)



Plus de 40% des personnes sont en instabilité de logement depuis moins d'un an tandis qu'une personne sur 4 est en instabilité de logement depuis plus de 2 ans.

Les personnes qui ont toujours un logement stable sont celles qui séjournent dans un logement sous menace d'expulsion et qui risquent donc de le perdre dans le mois qui suit le jour du dénombrement.

*Un monsieur âgé de 61 ans est en rue depuis quelques mois. Nous apprenons qu'il est à nouveau victime d'un cancer et qu'il va devoir être hospitalisé pour cela.*

### Origine de l'instabilité de logement (# 440)



21,8%

conflit avec la famille

# 96



20,0%

problèmes relationnels

# 88



18,6%

immigration/exil

# 82



10,7%

raisons financières

# 47



10,2%

Expulsion par le propriétaire

# 45

Addiction (8,9%), Fin de bail (4,8%), Logement insalubre/inhabitable (4,5%), Sortie d'institution (4,1%), Problèmes psychiques (3,6%), Initiative du propriétaire (rénovation, vente) (2,7%), Violence (intra-familiale) (1,8%), Force majeure (incendie, inondation) (1,4%), Conflit avec les amis (1,1%), Perte d'emploi (1,1%), Décès (0,7%), Autre (3,0%), Inconnu (12,3%).

Une personne peut être en instabilité de logement pour plusieurs raisons.

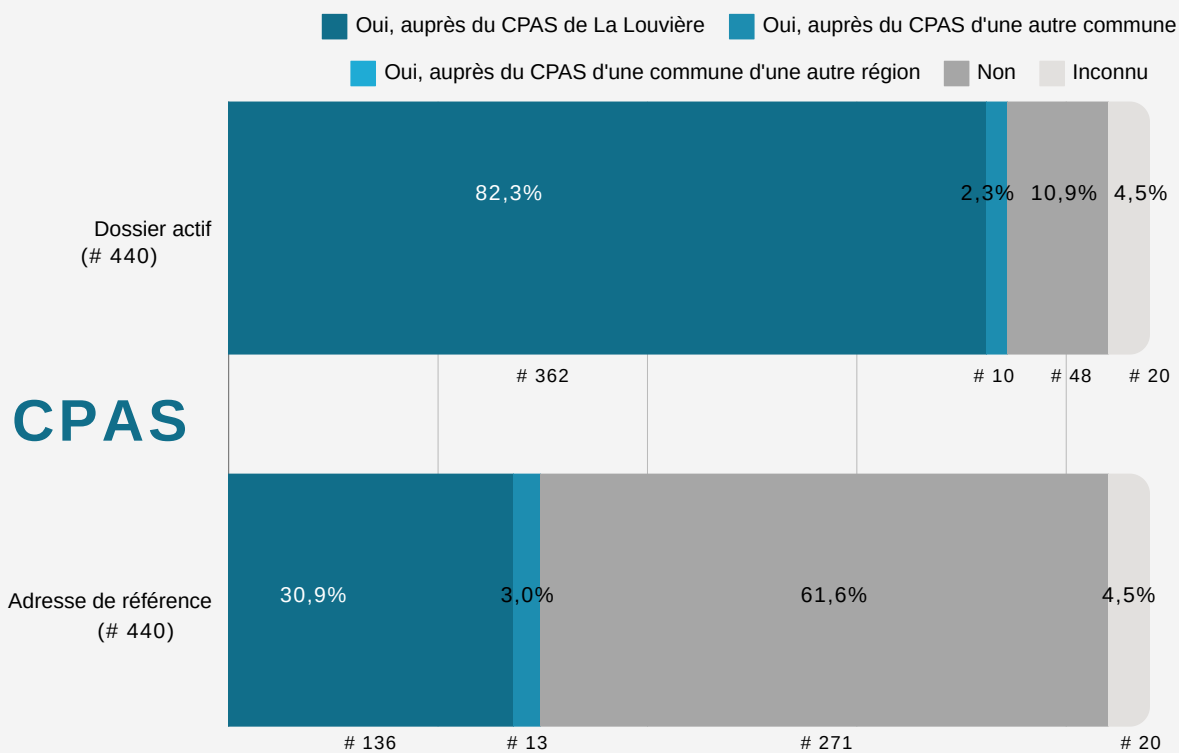
*"Il y a une dizaine d'années, ce monsieur a perdu sa femme et sa fille. Elles ont été renversées par une voiture. Il s'est mis à boire, a perdu son emploi puis sa maison et s'est retrouvé en situation de sans-abrisme avec un problème d'alcoolisme. Il entre régulièrement en cure mais cela ne fonctionne jamais. Il dit être mort en même temps que sa famille."*



## Action sociale CPAS

372 personnes (84,6%) ont un dossier actif auprès d'un CPAS.

149 personnes (33,9%) ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.



## Enfants en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi

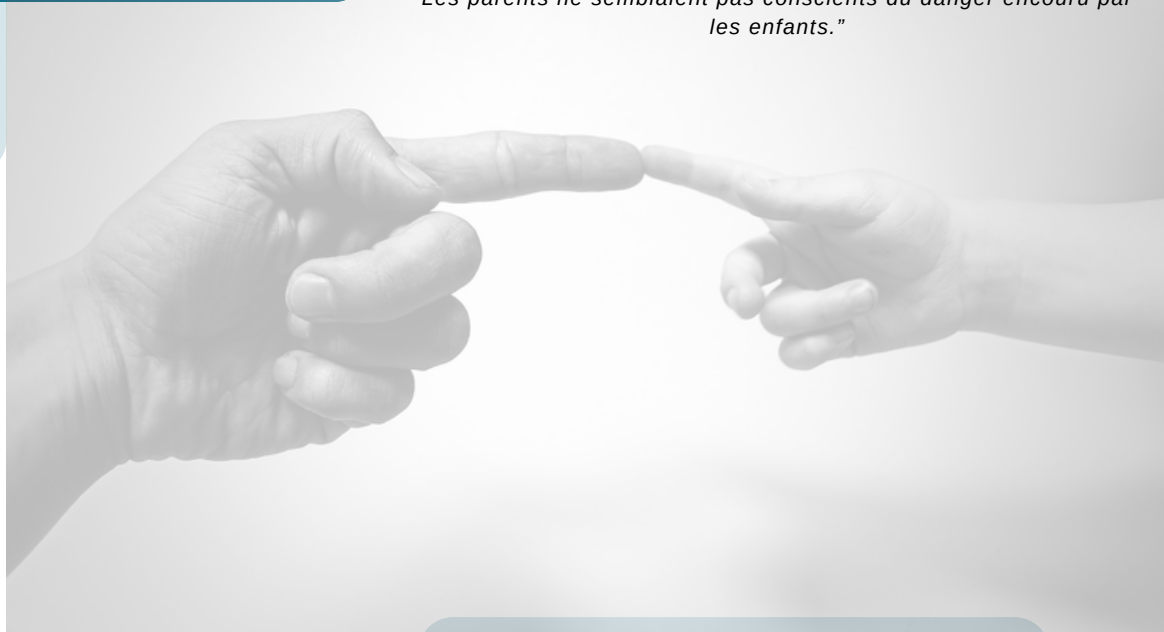
**53** adultes ont au total

**84** enfants mineurs directement concernés par leur situation de logement

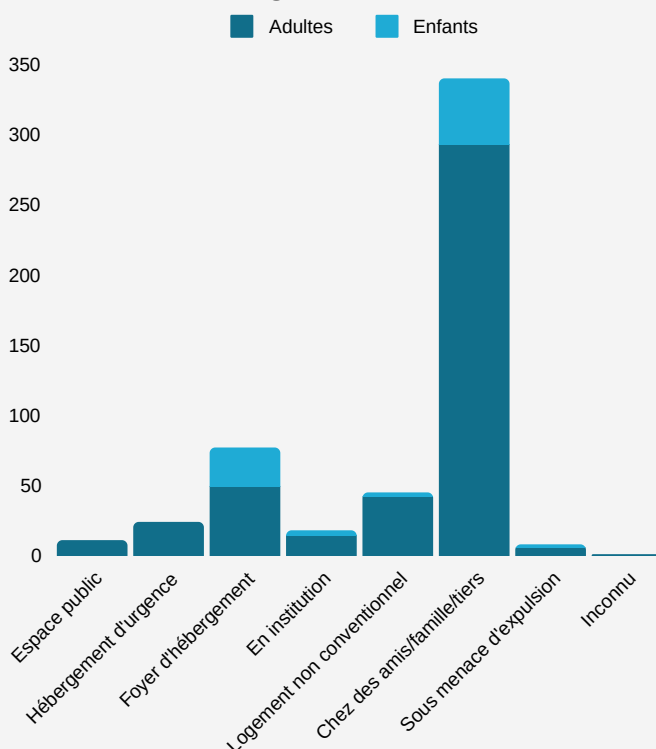
**16,0%**

des personnes dénombrées à La Louvière sont des enfants

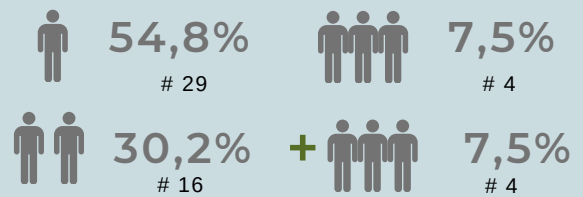
*"4 enfants ont été hospitalisés dans un état déplorable parce que les parents n'avaient pas soigné les poux des enfants. Ces derniers avaient des plaques sur tout le corps et de l'infection. Les parents ne semblaient pas conscients du danger encouru par les enfants."*



### Situation de logement



### Taille des fratries



La majorité des parents ont un seul enfant directement concerné (54,8%)

### ENFANTS

La plupart des enfants (#47) séjournent avec leur(s) parent(s) chez des amis, de la famille ou des tiers.

MAIS un groupe de 28 enfants séjournent dans un foyer d'hébergement avec leur(s) parent(s).

Le texte ci-dessous décrit la situation des 53 adultes sans-abri qui ont un ou plusieurs enfants directement concernés par leur situation de logement.

### Ménage (# 53)

75,5%

Isolé avec  
enfant(s)



22,6%

En couple  
avec enfant(s)



### Nationalité (# 53)



66,0%

Nationalité belge  
# 35

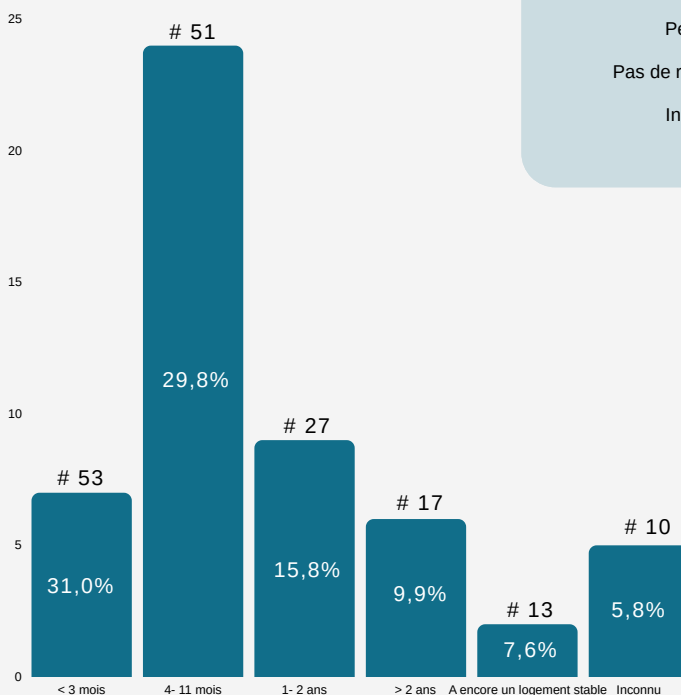
### parmi les non-Belges (# 18)



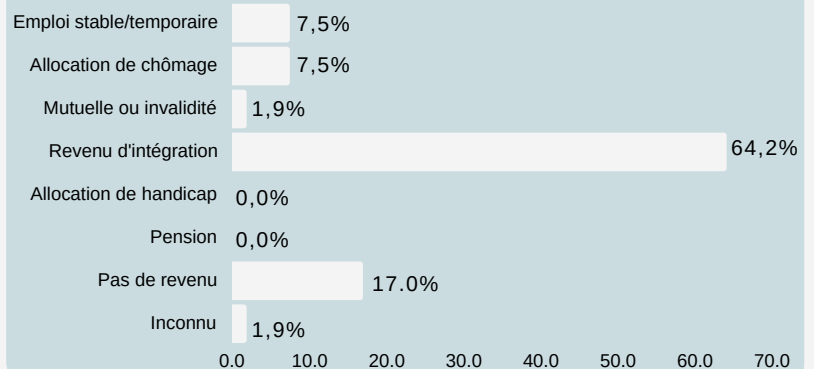
22,2% Citoyen UE  
# 4

77,8% Citoyen hors-UE  
# 14

### Durée instabilité de logement (# 53)



### Revenus (# 53)



### SANTE DES PARENTS

La majorité des personnes qui ont des enfants directement concernés n'ont aucun problème de santé (54,7%). Pour 14 d'entre-elles (26,4%), la réponse est inconnue.

### ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

83,0% ont un dossier actif auprès d'un CPAS.  
24,5% ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.

## Les femmes sans-abri et sans chez-soi

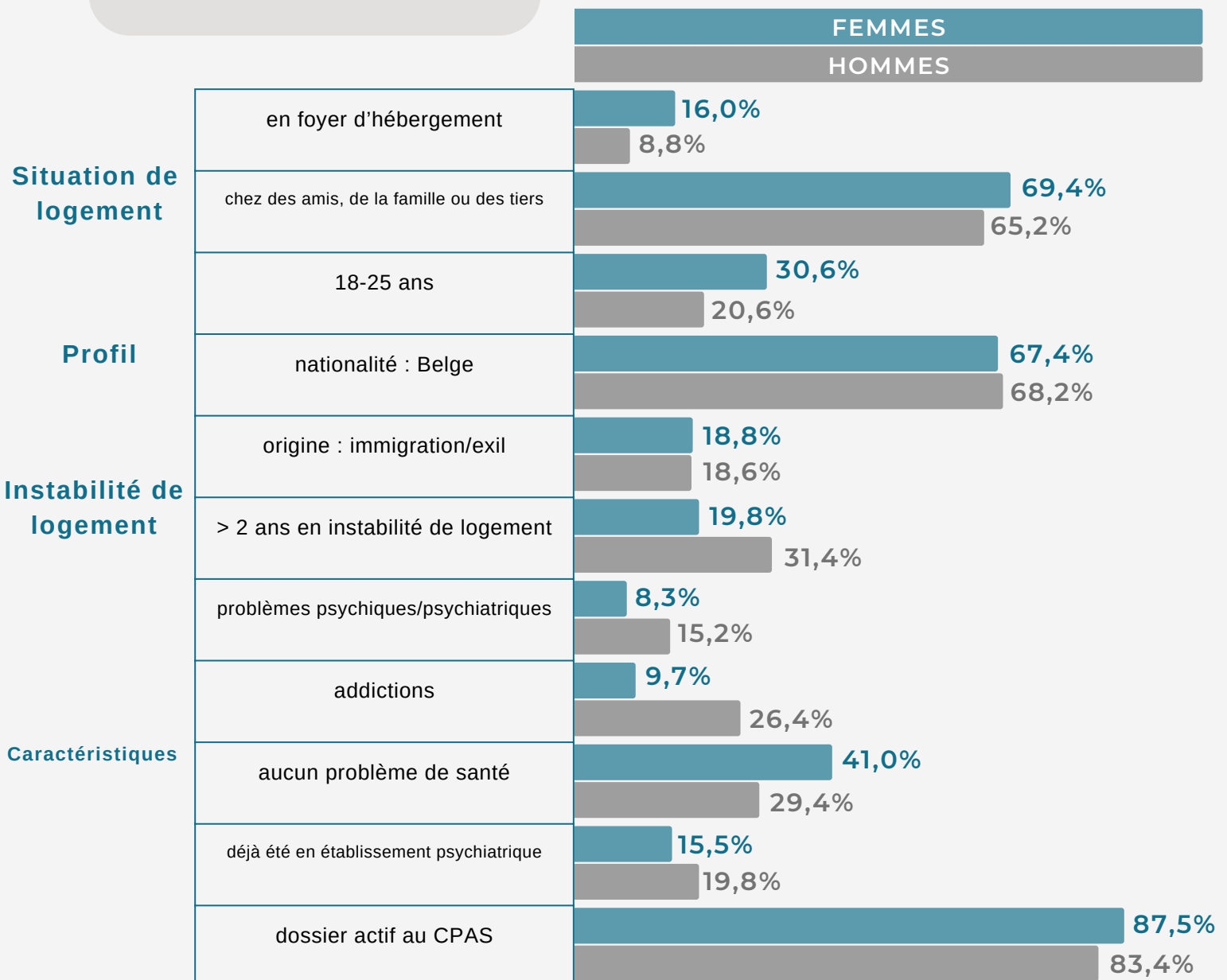
Nous avons dénombré 144 femmes sans-abri et sans chez-soi à La Louvière ce qui équivaut à 32,7% du total des personnes dénombrées.

Les analyses et descriptions ne sont pas réalisées lorsque l'effectif des sous-groupes est jugé trop faible et ce, afin d'assurer une certaine fiabilité et pertinence dans les interprétations.

### Comment lire ce tableau ?

- 16,0% des femmes séjournent en foyer d'hébergement tandis que 8,8% des hommes séjournent en foyer d'hébergement.

*"Une jeune fille de 19 ans avait passé une nuit à l'abri de nuit et avait arrêté l'école quelques mois auparavant. Elle entretenait de mauvaises relations avec ses parents et ne voulait plus retourner chez eux."*



## Les personnes sans revenu

Nous comparons les caractéristiques (de profil) et la situation de séjour des personnes sans revenu à celles qui disposent d'un revenu (de remplacement). Ce revenu (de remplacement) peut être un emploi, une allocation de chômage, un revenu d'intégration, une pension, une allocation de handicap ou une indemnité d'incapacité de travail (mutuelle).

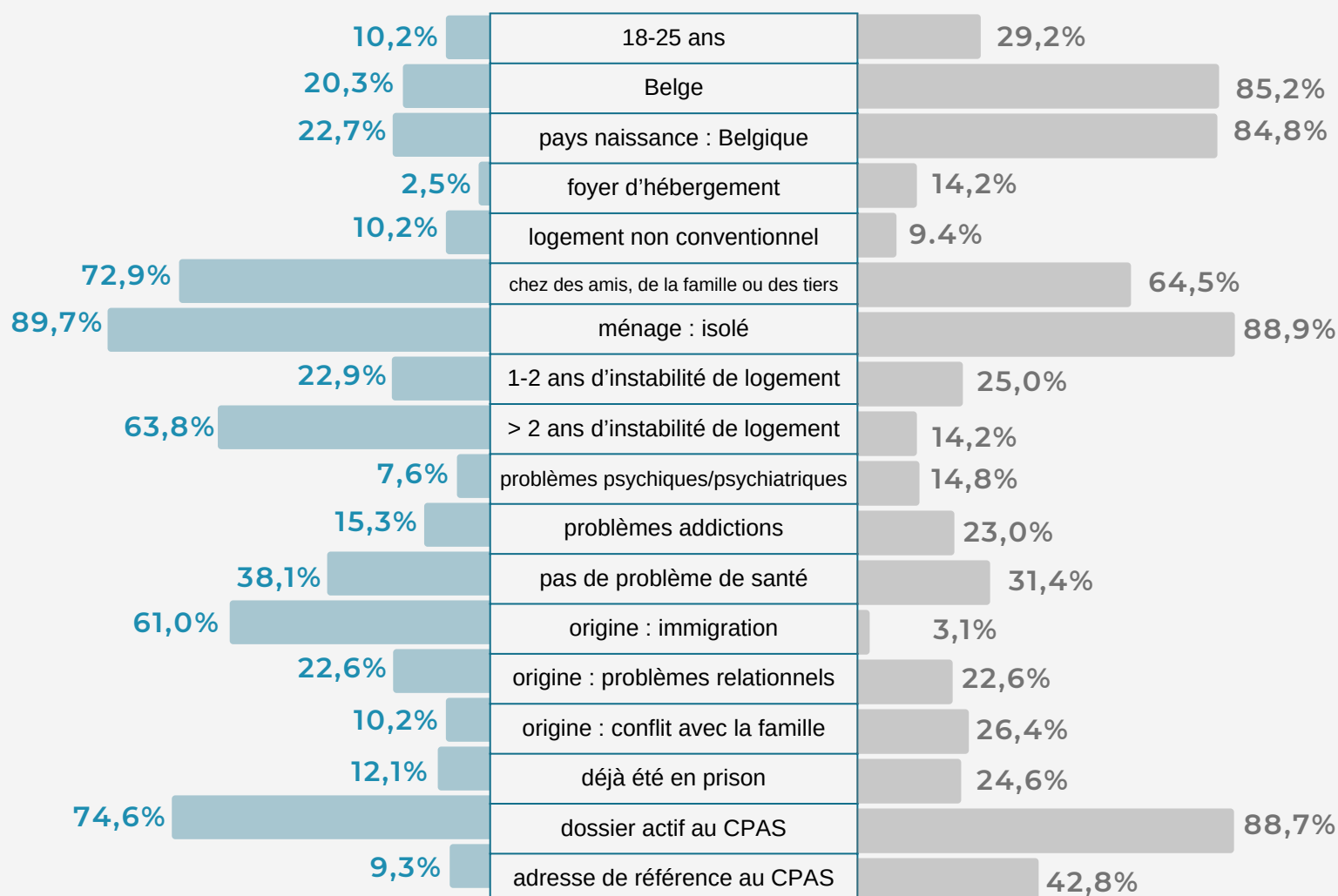
Les analyses et descriptions ne sont pas réalisées lorsque l'effectif des sous-groupes est jugé trop faible et ce, afin d'assurer une certaine fiabilité et pertinence dans les interprétations.

### Comment lire ce tableau ?

- 10,2% des personnes sans revenu ont entre 18 et 25 ans alors 29,2% des personnes avec un revenu ont entre 18 et 25 ans.

### PAS DE REVENU

### REVENU (DE REMPLACEMENT)





## Les personnes en instabilité de logement depuis plus d'un an

Nous comparons les caractéristiques (de profil) et la situation de séjour des personnes en instabilité de logement depuis moins d'1 an à celles en instabilité de logement depuis plus d'1 an.

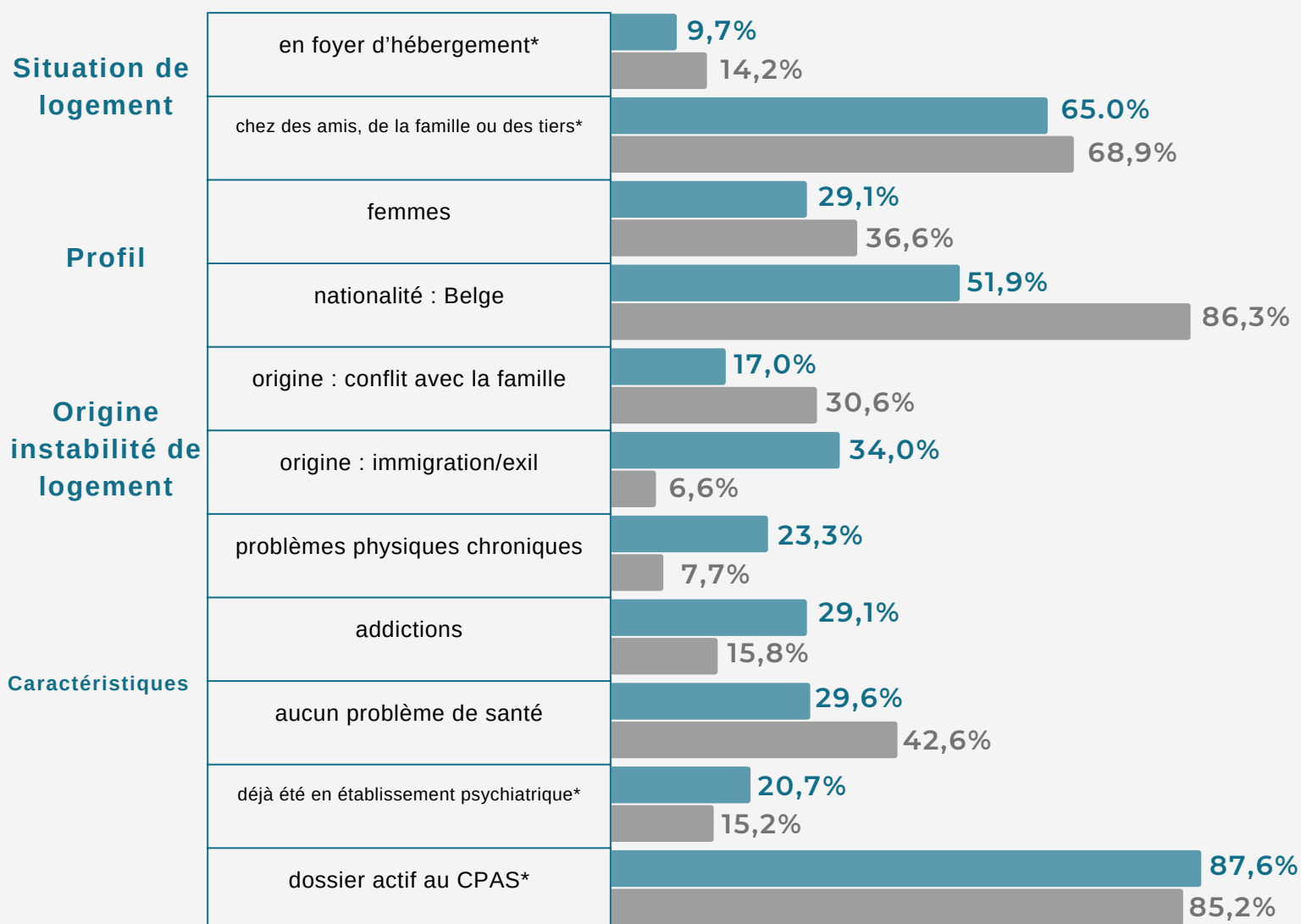
Les analyses et descriptions ne sont pas réalisées lorsque l'effectif des sous-groupes est jugé trop faible et ce, afin d'assurer une certaine fiabilité et pertinence dans les interprétations.

### Comment lire ce tableau ?

- 9,7% des personnes en instabilité de logement depuis plus d'un an séjournent en foyer d'hébergement tandis que 14,2% des personnes en instabilité de logement depuis moins d'un an séjournent en foyer d'hébergement.

≥ 1 AN INSTABILITE DE LOGEMENT

< 1 AN INSTABILITE DE LOGEMENT



## Réfugiés en raison de la guerre en Ukraine



- Les personnes séjournent essentiellement en foyer d'hébergement et chez des amis, de la famille ou des tiers
- Elles sont principalement dénombrées par le CPAS de La Louvière
- 1 personne sur 2 vit isolée et 37,0% vivent en couple
- 40,7% ont au moins un enfant qui partage leur situation de logement
- 51,9% n'ont pas de problème de santé

Personnes dénombrées **41**

**27**  
adultes



**14**  
enfants



**37,0%**  
homme

**63,0%**  
femme

**X/? 0,0%**

Catégories ETHOS Light	Adultes # 27	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 14	%
1- Espace public	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
2- Hébergement d'urgence	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
3- Foyer d'hébergement	4	14,8	25,0	75,0	6	42,9
4- Institution	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
5- Lieu non conventionnel	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
6- Chez des parents, amis ou tiers	23	85,2	39,1	60,9	8	57,1
7- Menace d'expulsion	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Situation 20/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0



## Réflexions sur le dénombrement

---

### 01 SÉJOUR CHEZ DES AMIS, DE LA FAMILLE OU DES TIERS

2/3 des adultes dénombrés à La Louvière séjournent chez des amis, de la famille ou des tiers. Comparativement, peu de personnes séjournent dans les situations de logement recouvertes par les catégories 1, 2 et 3 de la typologie ETHOS Light. Si l'on tient compte du genre, on constate que près de 70% des femmes séjournent chez des amis, de la famille ou des tiers.

### 02 JEUNES ADULTES ET FEMMES

Presque 1 adulte dénombré sur 4 a entre 18 et 25 ans. Cette catégorie d'âge constitue le 2e plus grand groupe après les 30-39 ans (mais dont la taille du groupe est de 2 années supplémentaires). Aucun mineur isolé de 16 ou 17 ans n'a été dénombré. On constate également que près d'une personne dénombrée sur trois est une femme. Les femmes dénombrées ont plus souvent entre 18 et 25 ans que les hommes dénombrés.

### 03 DUREE ET ORIGINE DE L'INSTABILITE DE LOGEMENT

Près de 2 personnes dénombrées sur 5 sont en instabilité de logement depuis moins d'un an tandis qu'une personne sur 4 est en instabilité de logement depuis plus de deux ans. Les motifs à l'origine de l'instabilité de logement les plus cités sont liés aux relations sociales des personnes. Ainsi, une personne sur cinq déclare que les problèmes relationnels sont l'une des causes de leur situation d'instabilité de logement. Le constat est identique en ce qui concerne le conflit avec la famille. Les personnes peuvent également avoir indiqué qu'elles sont en situation de sans-abrisme pour ces deux raisons.

### 04 PERSONNES SANS REVENU

Une personne sur 4 déclare ne pas avoir de source de revenu émanant d'un travail, d'un revenu de remplacement ou d'une allocation de remplacement.

### 05 PARENTS ET ENFANTS

53 enfants ont été dénombrés ce qui représente 16% du total des personnes dénombrées. La plupart des parents qui ont des enfants directement concernés par leur situation de logement vivent isolés (3 parents sur 4). Ce sont des familles monoparentales. 2 parents sur 3 ont la nationalité belge et parmi ceux qui n'ont pas la nationalité belge, la plupart ont une nationalité hors-UE. La majorité des parents sont en instabilité de logement depuis moins d'un an.